



Conférence de consensus de prévention de la récidive

Contribution de :

Aumônerie israélite des prisons

novembre 2012

<http://conference-consensus.justice.gouv.fr>

Questionnaire

AVERTISSEMENT : le terme de « récidive » est employé ici dans son acception commune et non juridique, il comprend donc le concept de réitération et s'étend aux personnes qui ont déjà commis une infraction et en commettent une nouvelle.

Le terme de « réponse pénale » est employé ici également au sens large, il recouvre toute la diversité des réponses judiciaires, comprenant donc les poursuites et les sanctions mais également le spectre des alternatives aux poursuites

- 1- L'état des connaissances sur la prévention de la récidive vous paraît-il suffisant ? Si oui, que pensez-vous de la manière dont ces connaissances sont diffusées/ utilisées dans votre milieu professionnel ou associatif ? Sinon, que préconisez-vous pour améliorer les connaissances et pour assurer leur diffusion/ utilisation ?
- 2- De quels éléments d'information disposez-vous sur les facteurs qui diminuent le risque de récidive ou au contraire l'aggravent ? (facteurs personnels, familiaux, économiques, sociaux, géographiques, psychologiques, psychiatriques, sanitaires, impact des addictions... en distinguant suivant le type et la gravité des infractions)
- 3- Quelles sont selon vous
 - Les schémas d'orientation des procédures au niveau du procureur de la République
 - les types de sanction
 - et/ou les pratiques professionnelles qui sont les plus à même de favoriser la prévention de la récidive ? Précisez sur quels éléments d'évaluation scientifique ou empirique vous vous fondez.
 - quels freins, d'ordre juridique ou pratique observez-vous à leur mise en place ?
- 4- Quels sont, dans votre milieu professionnel ou associatif les points qui font consensus sur les facteurs de risque ou de protection, s'agissant de la récidive ? Quelles sont les bonnes pratiques professionnelles ou associatives que vous avez mises en place afin de prévenir la récidive ? Quels sont les points dans vos pratiques professionnelles ou associatives qui vous paraissent perfectibles ?
- 5- Quelles sont, selon vous, les réformes juridiques ou organisationnelles (ex : réponses pénales¹, programmes, ressources, organisation du travail, formations, partenariats)

1

¹ Voir définition dans l'avertissement ci-dessus

susceptibles d'améliorer l'efficacité des réponses pénales en termes de prévention de la récidive ? Parmi celles-ci, laquelle vous semble la plus importante ?

Réponse :

Paris le novembre 2012

La prévention de la récidive est un axe de travail majeur de l'Aumônerie Israélite des Prisons

En effet, l'essence même de notre action spirituelle vise bien évidemment à soutenir le détenu dans la situation du moment mais aussi à l'aider à progresser. Progression spirituelle qui prend en compte et agit sur les sentiments du cœur, l'intellect et l'action.

Selon les motifs et la durée de l'incarcération, le travail sera plus ou moins difficile, plus ou moins long, achevé ou seulement entamé.

Dans tous les cas, il s'agit de hisser l'Homme à un niveau tel, que la faute commise ne puisse plus être répétée. Ce travail de longue haleine, réalisé par le détenu et son aumônier, passe par plusieurs étapes qui sont toutes nécessaires mais dont l'ordre peut varier.

En détention, Les relations quotidiennes avec avec ses quo-détenus influent énormément. Le compagnon de cellule, d'atelier ou de promenade, joue un rôle primordial sur le détenu. Le choix de ce compagnon, le choix de la relation qu'on entretient avec lui, de ce qu'on lui dit ou lui confie est primordial. La qualité des rapports avec les femmes et les hommes qui participent à l'encadrement, personnels pénitentiaire, médical, ou encore les divers intervenants jouent également un rôle très important.

Les liens épistolaires, téléphoniques ou physiques avec ceux qui sont hors des murs sont du même ordre. Les parents, le conjoint, les enfants les amis ou les « collègues du milieu », ont chacun leur action sur l'édifice que l'on souhaite construire ou reconstruire. Certains apportent leur aide salvatrice et, pierre après pierre, contribuent à l'élévation ; D'autres, au contraire, ébranlent ce qui est encore debout et précipitent vers l'abîme.

Pour éviter la récidive, il faut également que le détenu prenne conscience de sa place dans la société tout en respectant l'autre. Ceci s'apprend. La parole avec l'aumônier, l'étude des textes rabbiniques fondés sur la Bible

et le Talmud, le respect scrupuleux des lois alimentaires -avec la nourriture casher- ou la relation directe avec D.ieu -par la prière notamment-, sont autant de moyens pour trouver sa place dans la société, et pour participer à la construction de celle-ci.

Pour mener à bien ce travail contre la récidive, la gestion du temps est importante. Là aussi, tout a son importance : La rapidité de la prise en charge du détenu, la fréquence des interventions de l'aumônerie, la valorisation de chaque instant de la vie en détention.

Dans cette exaltante mission humaine, l'aumônier n'est pas seul. Il a ses confrères et le personnel de l'Administration pénitentiaire. Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), par exemple, est aussi un acteur majeur dans la prévention de la récidive. La conjonction des actions de prévention et la concertation des différents acteurs, contribuent à la réussite de la mission commune.

Pour consolider son action et augmenter le taux de réussite, plusieurs axes sont à développer :

- La formation continue des aumôniers, par quelques stages, une communication interne (revue ETAPE, livrets, ...).
- Une plus grande souplesse administrative en faveur du culte.
- Une augmentation substantielle des moyens matériels dédiés aux aumôneries.
- Enfin, toutes les peines de substitution contribuent à la prévention de la récidive.

Grand Rabbin Pierre-Yves BAUER

Aumônier national israélite des prisons
